

NOTE DE CADRAGE POLITIQUE :
RELATIONS ENTRE LE MAROC ET LE CONTINENT AMERICAIN

Le continent américain représente une région prioritaire à laquelle le Maroc attache un intérêt tout particulier. C'est dans ce cadre qu'il a lancé le dialogue stratégique avec les Etats-Unis, initié le processus de négociations pour la signature d'un accord de libre échange avec le Canada et renforcé son partenariat politique avec les pays d'Amérique latine et les Caraïbes. A ce jour, sur les 35 pays du continent américain et des Caraïbes, seuls 15 Etats continuent de reconnaître la pseudo « RASD », contre 20 qui ne reconnaissent pas cette entité. L'objectif est de consolider la dimension politique de la présence du Maroc dans la région, en focalisant les actions sur certains Etats, avec lesquels des initiatives ont déjà été engagées, tout en accordant une attention particulière à la diversification du partenariat économique, qui reste en deçà des attentes de par et d'autre.

A- Partenariat stratégique avec les Etats-Unis :

- **L'échange de lettres et l'entretien téléphonique entre Sa Majesté le Roi et le Président Obama ont permis de dépasser les événements survenus en avril dernier et favoriser le repositionnement des relations bilatérales eu égard à l'amitié historique, aux défis communs et aux intérêts réciproques qui unissent nos deux pays ;**
- Ces événements ont permis de dégager quelques enseignements dont il convient de tenir compte pour une meilleure appréciation de la nouvelle approche américaine concernant la région et les perspectives dans l'évolution des relations bilatérales à la lumière des échéances à venir, notamment la visite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à Washington le 13 novembre 2013;
- Force est de constater que les **pays du Maghreb semblent être relégués à une position de moindre importance sur l'échiquier des intérêts stratégiques de la diplomatie américaine davantage appréhendée sous le double prisme de l'évolution de l'Etat de droit et de la menace sécuritaire;**
- La teneur des entretiens avec les responsables américains laisse clairement entrevoir une **volonté de l'administration américaine de maintenir une certaine forme d'équilibre entre le Maroc et l'Algérie. Il a également été constaté une hésitation voire un flottement à aborder la Question Nationale** tout en s'abstenant à réagir à l'appel lancé par nos responsables en faveur d'un plus grand engagement américain concernant la résolution de ce différend régional ;
- Aujourd'hui **il est nécessaire de conférer une nouvelle impulsion à notre dialogue stratégique, facteur déterminant des relations futures avec le partenaire américain à travers des projets concrets et des actions tangibles**, de manière à donner corps aux engagements pris lors de la première session du dialogue stratégique tenue à Washington le 13 septembre 2012 **dont la seconde édition tarde à se réunir, faute d'intérêt de la part de la partie américaine ;**
- Lors des précédentes rencontres organisées depuis juin 2013, les responsables américains avaient proposé une nouvelle initiative dite « Blue Sky » comme cadre de concertation sur la question des droits de l'Homme. Ce concept prône une sorte de « brainstroming » impliquant les différents intervenants marocains et américains dans le cadre d'un dialogue informel sur les divers aspects relatifs à cette question. L'avantage de cette approche proposée peut dans un sens constituer une opportunité visant à **définir conjointement** les différentes perspectives de cet exercice, à comprendre les motivations des deux Parties et à prévoir les réactions respectives au fur et à mesure de l'évolution de ce dialogue. En revanche **l'inconvénient serait qu'il puisse favoriser une démarche technicienne** loin de toutes considérations politiques, ce qui risque d'altérer le cadre global des relations bilatérales et de limiter l'échange à des questions techniques sans aucune valeur ajoutée susceptible d'insuffler une dynamique nouvelle à notre partenariat stratégique que nous souhaitons renforcer à un très haut niveau ;

- Dans ce contexte, la visite Royale projetée devrait être l'échéance appropriée pour un nouveau départ à même de permettre une meilleure définition du cadre souhaité pour nos relations bilatérales que ce soit au niveau politique y compris pour le traitement de la question du Sahara, sécuritaire ou encore économique .

B/ La dimension économique du partenariat avec le Canada :

- Le Maroc et le Canada ont procédé en janvier 2011 au lancement des négociations officielles pour la conclusion d'un Accord de Libre Echange. Trois rounds de négociations ont eu lieu depuis. Le quatrième round a été reporté en raison de l'absence de deux chefs de groupe respectivement en charge des chapitres « Travail » et « Admission temporaire » du côté canadien, et l'indisponibilité du groupe « Agriculture » du côté marocain. **Par ailleurs, la coopération financière, l'engagement du Canada au niveau fédéral et provincial ainsi que la définition du territoire demeurent des composantes déterminantes pour la conclusion de cet Accord ;**

- Compte tenu de l'importance de la coopération avec le Canada dans différents domaines, notamment en matière d'investissements (Bombardier), il serait vivement recommandé de reprendre les contacts interrompus avec les autorités canadiennes afin de réitérer l'engagement du Maroc en faveur d'une plus grande promotion des relations bilatérales, et de discuter des moyens de relancer les négociations sur l'accord de libre échange, d'autant plus que l'Algérie continue de mettre à profit cette situation pour se rapprocher davantage du Canada ;

- Il convient de signaler dans ce sens, que la visite officielle du Ministre des Affaires Etrangères du Canada, John Baird, en Algérie le 15 septembre 2013, a donné lieu à une contribution financière de plus de 1,2 million de dollars pour soutenir les initiatives algériennes en matière de lutte contre le terrorisme. Par ailleurs, plusieurs rencontres ont été organisées entre les Hommes d'affaires des deux pays dans le secteur des hydrocarbures l'objectif étant d'assurer une plus grande présence du Canada sur le marché algérien.

C/ La stratégie du Maroc aux Caraïbes :

- Le Maroc a procédé, depuis 2007, à une réorientation de son action diplomatique en direction de la région des Caraïbes et a jeté les bases d'une stratégie sous-régionale globale visant à assurer une présence effective dans la région, d'où la décision d'ouvrir une Ambassade et de nommer, en mars 2013, M. Mohamed Benjilany en tant qu'Ambassadeur de Sa Majesté le Roi à Sainte Lucie.

- Toutefois, M. Benjilany n'a toujours pas pu joindre son poste en raison du retard enregistré dans les procédures administratives relatives à l'ouverture de notre Ambassade. Cette situation porte préjudice à nos intérêts et à nos acquis au sein de cet important ensemble sous-régional important, dans la mesure où il laisse un vide face à l'activisme virulent mené par les ennemis de notre intégrité territoriale ;

- A noter que la région caribéenne comprend 16 pays indépendants dont 14 sont membres de la CARICOM, qui exerce une influence certaine sur l'orientation de leur politique extérieure. La spécificité des relations entre ces pays, leur proximité géographique et la similitude des défis qu'ils affrontent, a permis de leur proposer un ensemble d'actions similaires, déclenchant ainsi « un effet domino » positif pour notre pays et qu'il s'agit de poursuivre ;

- **Actuellement, 10 pays caribéens sur 16 ne reconnaissent pas la pseudo « rasd » et certains pays comme le Suriname, la Jamaïque et Trinité et Tobago ont tout récemment manifesté leur intérêt pour le développement des relations avec le Maroc ;**

- La coopération sectorielle mise en oeuvre dans la région comprend quelques projets socio-économiques ou touristiques ciblés ainsi qu'une feuille de route de coopération triennale (2013-2015), signée avec un ensemble de pays ;

- S'agissant d'Haïti, un Accord a été signé à New York, en septembre 2013, avec ce pays qui porte, entre autres, sur la construction de 500 logements économiques. Cette Direction suggère, à ce propos, de programmer la réalisation de ce projet sur une période de quatre ans à raison de 125 logements par an, et ce, afin d'assurer une continuité dans la coopération avec ce pays particulièrement réputé pour ses tensions politiques internes.

D/ Renforcement de la présence du Maroc en Amérique latine :

Dans l'objectif de préserver et de renforcer les nombreux acquis obtenus auprès de plusieurs pays latino-américains, **il s'agira de consolider la dimension politique des relations avec ceux siégeant, ou qui siégeront au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies, en qualité de membres non permanents, à savoir l'Argentine (période 2013/2014) et le Chili (période 2014/2015)**, qui remplacera le Guatemala, selon les considérations suivantes :

Concernant l'Argentine, l'objectif restera de préserver l'appui de ce pays en faveur de notre Cause Nationale, sachant qu'il fait, depuis son entrée au Conseil de Sécurité, l'objet d'un activisme virulent de la part des séparatistes, d'autant plus que ceux-ci tentent d'exploiter, à leur profit, le rapprochement croissant de l'Argentine en direction du Venezuela, pays entièrement acquis à la pseudo « RASD ». Aussi, il s'agira de **relancer le projet de visite au Maroc de la Présidente de l'Argentine, Mme Cristina Fernandez de Kirchner**, qui souhaite vivement réaliser cette visite, initialement prévue pour le mois de novembre 2013, mais reportée à une date ultérieure. Le Souverain a donné Son Accord de principe pour la réalisation de cette visite dans l'attente d'en définir la date exacte.

S'agissant du Chili, qui siégera au sein du Conseil de Sécurité à partir de janvier 2014, l'intérêt reste non seulement de poursuivre la dynamique engagée avec ce pays au niveau politique mais de **concrétiser tout particulièrement le rapprochement bilatéral qu'il souhaite vivement établir sur le plan économique et commercial, puisque que Santiago ne cesse de réitérer sa ferme volonté de parvenir à la signature, à terme, d'un accord de libre échange avec le Maroc**. A cela s'ajoute le fait que le Chili, dès sa prochaine entrée au Conseil de Sécurité, fera, sans aucun doute, l'objet d'un activisme particulier des séparatistes, lequel devrait se renforcer d'ailleurs en période électorale, au moment où le pays s'apprête à célébrer les élections présidentielles et législatives le 17 novembre prochain, d'autant plus que la gauche est donnée favorite de ce scrutin, avec un éventuel retour de la candidate et ancienne Présidente Mme Michelle Bachelet. Aussi, il conviendra de :

- parvenir rapidement à la signature, en tant que première étape, de l'accord commercial et d'investissements préférentiel actuellement négocié entre nos deux pays, mais qui se trouve quasiment bloqué en raison de réticences de part du Maroc (du Département de l'Agriculture) ;

- prévoir une visite de Monsieur le Ministre au Chili, après les élections présidentielles et législatives, prévues le 17 novembre 2013 avec l'organisation d'une éventuel second tour le 15 décembre 2013 et avant la cérémonie d'investiture des autorités entrantes programmée, le 11 mars 2014, sachant qu'une telle visite permettra de réitérer aux nouvelles autorités chiliennes tout l'intérêt que le Maroc porte au renforcement du partenariat économique et commercial bilatéral, conformément au souhait de Santiago d'avancer vers la signature d'un accord de libre échange avec notre pays ;

- mettre à profit le soutien du Chili en faveur du renforcement de son partenariat économique avec le Maroc et la prochaine ouverture de son bureau commercial à Casablanca (Agence chilienne de promotion des exportations « Prochile »), lequel accueillera les pays membres de « l'Alliance du Pacifique », regroupement régional sud-américain à caractère économique qui réunit, outre le Chili, le Mexique, la Colombie et le Pérou, **pour opérer un véritable rapprochement en direction de ladite Alliance, en considérant la possibilité de solliciter le statut de membre observateur auprès de cette nouvelle structure sous-régionale, actuellement présidée par la Colombie**, sachant que la prochaine visite de la Ministre colombienne des Relations Extérieures, au Maroc, fin octobre courant, permettrait d'aborder cette question.

- Il conviendra, également et parallèlement, de procéder à une réévaluation des relations du Maroc avec le « MERCOSUR » en privilégiant la coopération bilatérale avec uniquement deux des membres de ce dernier, en l'occurrence le Brésil et l'Argentine, et dans un second temps, avec le Paraguay, dès le retrait de la reconnaissance de la pseudo « RASD » par ce pays, sachant que des contacts sont actuellement en cours avec les nouvelles autorités paraguayennes, installées le 15 août dernier, pour obtenir un tel retrait, après que le Paraguay ait rétabli ses relations diplomatiques avec cette entité fantoche en août 2011. Une visite de Monsieur le Ministre pourrait d'ailleurs être envisagée au Paraguay en vue de déclencher, sur place, la publication d'un communiqué par lequel les autorités paraguayennes compétentes annonceraient le retrait de reconnaissance en question. Le nouveau Ministre paraguayen des Relations Extérieures, M. Eladio Loizaga, s'était engagé, au terme de deux rencontres bilatérales, à œuvrer dans ce sens ;

- Par ailleurs, et dans le prolongement de ces actions, il conviendra de renforcer davantage la coopération économique et commerciale avec la région latino-américaine, afin de la hisser au niveau du partenariat politique, particulièrement avec les principaux partenaires du Maroc, notamment le Brésil, suite à la réouverture de la ligne aérienne directe entre Casablanca et Sao Paolo, à compter du 09 décembre 2013, le Pérou, avec lequel notre pays s'apprête à célébrer, en 2014, le cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques, de même qu'avec les pays d'Amérique centrale, dont le Panama, avec lequel une dynamique de rapprochement a été initiée afin de le ramener à de meilleurs sentiments à l'égard de notre Cause Nationale.

E/ Premières échéances :

- Visite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, à Washington, prévue le 13 novembre 2013.

- Visite, au Maroc, du 24 au 28 octobre 2013, de la Ministre des Relations Extérieures de la République de Colombie, Mme Maria Angela Holguin ; Le projet de programme de la visite en question a été élaboré, dans l'attente des instructions de Monsieur le Ministre pour sa mise en œuvre et la prise en charge de la délégation colombienne. **Deux options sont proposées quant à la rencontre avec Monsieur le Ministre, à savoir :**

- soit dans l'après-midi du jeudi 24 octobre avec un dîner dans la soirée ;**
- soit dans la matinée du vendredi 25 octobre suivie d'un déjeuner;**

- l'organisation, dans les prochains jours, d'une rencontre, entre Monsieur le Ministre et l'ensemble des Chefs des Missions Diplomatiques des pays latino-américains présents à Rabat, qui ont émis leur vif souhait pour cette rencontre, afin de leur réitérer tout l'intérêt que notre pays attache au développement de ses relations avec la région, sachant que les Ambassadeurs des Etats-Unis et du Canada pourraient, pour leur part, être associés à une rencontre distincte organisée avec les pays européens et nord-américains.